

## Il dénonce une enquête publique tronquée

Stéphanie Forestier | Publié le 04.01.2013, 07h00



Compiègne, lundi. Franck Deboise veut alerter les habitants sur l'enquête publique dont la centrale de Verberie fait

l'objet. | (LP/S.F.)



Mieux vaut être tenace pour consulter l'enquête publique en cours dans les intercommunalités de la Plaine d'Estrées et de la Basse Automne. Les élus des 25 communes s'apprêtent à voter leur Scot (schéma de cohérence territoriale) pour définir les aménagements du territoire dans les dix ans à venir. L'occasion de réintégrer le projet de centrale électrique de Verberie, dont personne ne veut à part les élus.

### Des documents très difficilement consultables

Après une première enquête publique en 2009 où 98% des habitants s'étaient prononcés contre le projet, ces derniers sont de nouveaux appelés à donner leur avis. Sauf que le dossier est difficilement consultable. « Il est sur CD-ROM dans beaucoup de mairies, mais il n'y a aucun ordinateur mis à disposition du public! » remarque Franck Deboise, président de l'association Pas de centrale en Basse Automne. Autre dysfonctionnement : il manque des documents, comme les avis du département, de la chambre d'agriculture, de l'agglo compiégnoise et du préfet, tous contre la centrale.

Marcel Fouet, président du syndicat qui réunit les deux intercommunalités, se défend d'avoir voulu cacher quoi que ce soit. Les avis défavorables ont été envoyés à part, via un courriel aux mairies. « Il y a eu un petit cafouillage au début, reconnaît-il. Mais le choix du CD s'est imposé. C'est un dossier qui fait 200 ou 300 pages, je ne pouvais en imprimer un pour toutes les mairies, cela revient cher, les écolos peuvent le comprendre! Le dossier complet est visible en 6 endroits et tout le monde peut le consulter », martèle-t-il.

Un cafouillage synonyme de pain béni pour Pas de centrale, qui compose déjà un dossier en vue de faire annuler le Scot par le tribunal administratif. « Il a déjà été refusé en 2008. Les élus s'entêtent et n'ont pas fait les modifications nécessaires », souligne Franck Deboise. De son côté, Marcel Fouet affirme que les élus ont anticipé des questions environnementales. « J'ai demandé au préfet via le commissaire-enquêteur de prolonger l'enquête publique de quinze jours, soit jusqu'au 8 février », reprend-il.

Réunion publique, avec le commissaire enquêteur, le 9 janvier à 20 heures à l'espace Dagobert de Verberie.

Le Parisien

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2013